

PROCÈS VERBAL

SÉANCE PLÉNIÈRE DU JEUDI 9 MARS 2017



Séance ouverte à 18h10

Martine LE LOIRE préside la séance en l'absence de M. Jean-Paul BERTHO, maire, retenu par la réunion à la communauté des communes.

Mathis GUEGAN est nommé secrétaire de séance.

1. INTERVENTION DE NICOLE LE PEIH, conseillère régionale et adjointe à l'animation et la culture.

Nicole LE PEIH présente le conseil régional de Bretagne, son rôle, son fonctionnement et propose une visite du Conseil Régional à Rennes, ainsi que la visite du Parlement de Bretagne.

La date du **jeudi 22 juin** est proposée. Les modalités d'organisation sont à fixer.

La **commission animation** souhaite un partenariat pour diverses manifestations telles le 14 juillet.

Nicole propose que les élus du CMJ travaillent avec la commission sur la devise « liberté, égalité, fraternité » puis organisent un lâcher de ballon au Scaouët, pour lancer le feu d'artifice.

AVIS FAVORABLE DU CMJ SUR CES DEUX PROPOSITIONS.

2. ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est adopté par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de BAUD en début de mandat.

Il fixe les règles communes que les élus s'engagent à respecter.

Il peut être modifié ou complété par les élus du Conseil municipal des Jeunes pendant toute la durée du mandat.

Après relecture du règlement intérieur, il est adopté à l'unanimité. Chacun a reçu un exemplaire qu'il devra signer lui-même et faire signer par les parents.

3. LES PROJETS DE L'ANNÉE 2017

Suite aux réunions de travail des 25 et 26 janvier 2017, 3 grands axes se dégagent :

❖ La sécurité

- A. Vérifier les jeux à la coulée verte, sécuriser les abords du plan d'eau
- B. Faire le point sur les passages piétons à prévoir aux abords des lieux publics
- C. Revoir l'entretien et l'aménagement des chemins piétonniers et trottoirs
- D. Sensibiliser aux gestes de premiers secours

Les jeunes élus échangent sur les différentes propositions et votent pour prioriser les actions à mener :

Proposition A : 8 voix 2	Proposition B : 10 voix 1	Proposition C : 4 voix
3	Proposition D : 8 voix 2	

❖ **L'environnement**

- A. Repérer les lieux où il manque de poubelles
- B. Sensibiliser à la propreté dans la ville
- C. Préserver et aménager les espaces naturels
- D. Aménager l'espace autour du City Park
- E. Aménager des abris vélos près des écoles
- F. Signaler les lieux publics en français et breton

Les jeunes élus échangent sur les différentes propositions et votent pour prioriser les actions à mener :

Proposition A : 7 voix 3	Proposition B : 5 voix 5	Proposition C : 6 voix
4	Proposition D : 9 voix 1	
Proposition E : 8 voix 2	Proposition F : 8 voix 2	

❖ **Les loisirs**

- A. Construire un Skate Park ou un Pump Track
- B. Installer une tyrolienne

Ces projets devront faire l'objet de visites d'équipements déjà installés dans des communes voisines.

Le conseil municipal adulte prévoit de voter un budget pour un équipement de ce type en 2018. Le CMJ doit dès à présent travailler sur un projet (type d'équipement, lieu d'implantation...) afin que les travaux puissent être lancés en 2018 ;

CES DEUX PROJETS SONT ADOPTES A L'UNANIMITE PAR LE CMJ

4. **INTERVENTION DE ARNAUD LE MEITOUR, conseiller délégué à l'environnement**

La commission environnement des adultes ont fait aussi une proposition de partenariat avec le CMJ pour mener deux actions :

❖ **Un enfant un arbre**

Il s'agit de planter un arbre pour chaque enfant de Baud né en 2016. Cet arbre peut être planté dans le jardin des familles ou dans un espace public : c'est l'enceinte du Quatro qui est à nouveau choisie cette année (complément de l'espace planté l'année dernière).

La date est fixée au **samedi 18 mars à 11h au Quatro** . Une invitation pour participer à cet événement sera transmise à chaque jeune conseiller.

❖ **Journée citoyenne**

Au gré d'une randonnée type « jogging citoyen », les participants récupèrent les déchets abandonnés dans la nature. La commission est à l'écoute des propositions du CMJ pour promouvoir cette action. La date du **dimanche 21 mai** est arrêtée.

AVIS FAVORABLE DU CMJ SUR CES DEUX PROPOSITIONS
--

5. CONSTITUTION DES COMMISSIONS

Composition de la commission sécurité :

Stan, Kaïna, Lena, Louise, Ethan et Gabrielle.

Composition de la commission environnement :

Audrey, Tom, Kyrian, Louann, Katell J, Katell L C, Mathis, Phoebe.

Composition de la commission loisirs :

Tous les membres du CMJ travailleront sur les deux projets.

6. QUESTIONS DIVERSES

❖ L'une des missions du CMJ est aussi de participer :

- à des événements de la vie locale (commémorations, festivités...).
- au développement d'actions favorisant les liens intergénérationnels

Les associations telles le groupe Histoire ou Généalogie par exemple ont déjà donné leur accord pour accompagner le CMJ dans ce type d'action. Des rencontres avec ces associations sont donc à programmer.

❖ Un trombinoscope du CMJ sera affiché dans les différents établissements scolaires, la mairie et le service jeunesse.

❖ La prochaine réunion des différentes commissions est fixée au **jeudi 27 avril à 17h45** au service Jeunesse, rue d'Auray (durée de la réunion : environ 1 heure).

La séance est levée à 19 heures 30